



École  
**Saint-Léon-de-  
 Westmount**  
 360, av. Clarke  
 Westmount, Qc  
 H3Z 2E6  
 514-596-5720

# Le CaméLéon

Le journal mensuel des parents qui diffuse les couleurs de l'école!

Site web de l'école : <https://st-leon-de-westmount.cssdm.gouv.qc.ca/>

Adresse courriel : [stleon@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:stleon@cssdm.gouv.qc.ca)



## Décembre 2024

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2	3 Souper international de la <b>Fondation</b>	4 <b>Journée pédagogique</b>	5  à l'école pour les futurs élèves!	6
9 Élèves de <b>4<sup>e</sup> année</b> Ateliers en classe animés par « <b>Ensemble pour la diversité</b> »	10 Élèves de <b>6<sup>e</sup> année</b> Ateliers en classe animés par « <b>Ensemble pour la diversité</b> »  Une <b>chorale</b> de Noël de l'école Internationale est à l'école!	11	12	13
16 Élèves de <b>5<sup>e</sup> année</b> Ateliers en classe animés par « <b>Ensemble pour la diversité</b> »	17 <b>Groupe 101 &amp; 202</b> Sortie culturel Casse- noisettes	18	19	20 Dernière journée de classe! 

**22 décembre au 5 janvier 2025** : Bonnes vacances des fêtes!

6 janvier 2025 = journée pédagogique

***Vous avez des questions, des commentaires ou vous voulez communiquer avec un membre du personnel?***

***Utilisez l'adresse courriel suivante : [stleon@csjdm.qouv.qc.ca](mailto:stleon@csjdm.qouv.qc.ca)***

***Notre secrétaire **Nicole Ste-Marie** se fera un plaisir de vous répondre ou vous orienter vers la bonne ressource.***



***À la une!***

### **Mot de la direction**

Chers parents,

Bien que la vraie moitié de l'année scolaire soit le 27 janvier, la période des fêtes de fin d'année représente un moment charnière qui fait une coupure et permet de prendre un peu de recul et beaucoup de repos pour bien entamer l'année 2025.

Nous vous souhaitons comme toujours une belle année 2025 remplie de beaux moments en famille avec la santé et des réussites scolaires et professionnelles pour tout un chacun. Nous ne soulignerons jamais assez combien votre soutien, vos commentaires constructifs et votre collaboration quotidienne sont des éléments importants pour que votre enfant se sente bien à notre grande et belle école.

Merci 1000 fois!

Bon mois de décembre 😊

**Éric Dion**  
Directeur

**Priscilla Marrone**  
Directrice adjointe

**Ariane Labelle-Lemieux**  
Directrice adjointe

## **MERCI D'ÊTRE PONCTUEL!**

***Il est important de déposer son enfant à l'école entre 7 h 45 et 7 h **55*****

***Si vous arrivez après 7 h 55, il faudra reconduire votre enfant par l'entrée principale de la rue Clarke et qu'il enregistre son retard au secrétariat.***

### **Informations de base pour bien commencer l'année**

#### **Identification des vêtements et des objets personnels - action**

Rappel important aux parents de nos élèves : Prenez le temps d'identifier les vêtements et la boîte à lunch de votre enfant en y apposant son nom et son groupe sur l'étiquette à l'intérieur. Cette opération nous permettra de gagner du temps lors des pauses de la récréation ou du midi alors que plusieurs élèves oublient certains vêtements ou boîtes à lunch dans différents endroits.

#### **C'est l'hiver, vêtement & bottes adaptés, sup! - action**

Avec l'arrivée de la neige, les tuques, mitaines, bottes et pantalons de neige deviennent non seulement essentiels, mais obligatoires. Cependant, nous avons besoin de votre collaboration afin de vous assurer que votre enfant quitte la maison le matin avec toutes ses pièces de vêtement.

#### **Ateliers en classe – information**

L'organisme « *Ensemble pour la diversité* » animera des ateliers dans les classes de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année. Les sujets abordés sont l'inclusion, la tolérance et le respect des différences.

Plus de détails à l'adresse suivante : <https://ensemble-rd.com/> & <https://ensemble-rd.com/a-propos/>

### **L'envoi des courriels après 18h et la fin de semaine – action**

Nous vivons une période particulière où notre vie est souvent rythmée par les constantes alarmes de toutes sortes qui résonnent sur nos téléphones cellulaires, tablettes et portables.

Les enseignantes (et le personnel scolaire) n'échappent pas à cette situation et celles-ci ont aussi une famille et une vie personnelle après l'école.

Je propose à tous les parents *de limiter l'envoi de courriels* aux enseignants et enseignantes aux journées de la semaine entre **7 h et 18 h** afin de permettre de faire une distinction entre la journée de travail et les moments de repos. J'ajoute aussi l'importance de ne pas envoyer de courriel la fin de semaine. Si vous avez préparé un message pour le ou la titulaire de votre enfant, merci de programmer son envoi dans les heures normales de bureau.

Cependant, tous les parents peuvent envoyer en tout temps, 24h/24h, un courriel à l'adresse de l'école :

[stleon@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:stleon@cssdm.gouv.qc.ca) . Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

### **Portes ouvertes – information – pièce jointe**

Une journée portes ouvertes pour les futurs parents sera organisée le jeudi 5 décembre 2024. Des visites guidées par des élèves de 3<sup>e</sup> cycle seront proposées aux visiteurs à compter de 9h. Voir le document en pièce jointe pour plus de détails.

### **Objet : Réinscription de votre enfant – action importante!**

Il est maintenant temps de procéder à la réinscription de votre enfant. Cette réinscription est obligatoire pour que votre enfant puisse fréquenter notre établissement scolaire lors de la prochaine année scolaire. Pour ce faire, veuillez accéder à votre compte MOZAÏK et suivre les directives.

### **Date limite : 13 décembre 2024**

Si vous avez déjà créé votre compte sur MOZAÏK, vous pouvez accéder directement à la réinscription à l'adresse [portailparents.ca](http://portailparents.ca). Il suffit de cliquer sur la tuile « Inscription » et de suivre les étapes à l'écran. L'opération vous prendra moins de deux minutes.

Créer un compte MOZAÏK

Si vous n'avez pas encore de compte MOZAÏK, nous vous invitons à accéder à la section FAQ du site :

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/boite-outils/mozaiik-portail/> . Un résumé des étapes à suivre et une vidéo explicative sont disponibles sous la question « Comment puis-je me créer un compte? ».

Attention : L'adresse courriel de votre compte MOZAÏK doit être la même que celle que l'école utilise pour vous envoyer des courriels.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le secrétariat de notre école.

### **Conseil d'établissement de l'école – information**

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu par TEAMS le mercredi 22 janvier à 18 h 30. Les personnes qui aimeraient assister à la rencontre n'ont qu'à signifier leur intérêt auprès de la présidente, Mme Delphine Léouffre à l'adresse suivante : [stleon@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:stleon@cssdm.gouv.qc.ca)



### **Service de garde – information**



**Courriel du service de garde :** [Stleon.sdg@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:Stleon.sdg@cssdm.gouv.qc.ca)

**Padlet :** Pour consulter toutes les informations sur les activités parascolaires, les journées pédagogiques, les planifications hebdomadaires et les documents concernant le SDG, veuillez svp cliquer sur le lien suivant :

<https://padlet.com/barbuc/Bookmarks>

**Période de devoirs :** Le service de garde offre aux élèves qui le désirent une période de soutien aux devoirs de 15h05 à 15h30 pour leur permettre de réaliser, dans la mesure de possible, leurs travaux scolaires.

**Changement d'horaire au SDG :** C'est très important d'informer le professeur de votre enfant de tout changement à son horaire au SDG.

**Journée pédagogique :** Le 4 décembre sera la dernière JP de l'année 2024. C'est une sortie au centre d'amusement Zukari. Le départ est prévu pour 8 h et le retour pour 15 h 30.

**Bénévoles de l'école Internationale :** Notre service de garde reçoit des bénévoles de l'école secondaire l'Internationale afin d'aider et d'accompagner des groupes d'enfants lors des activités dirigées.

**Numéro d'assurance sociale :** Pour les nouveaux utilisateurs du SDG. On a besoin de votre NAS afin de produire votre relevé 24 pour la déclaration d'impôt 2024. Si vous pensez que vous ne l'avez pas mentionné sur la fiche d'inscription en début d'année, veuillez-vous présenter à nos bureaux pour nous l'a acheminé.

**Relevés fiscaux :** Veuillez vous assurer que tous les frais soient payés d'ici le **20 décembre 2024** afin que tous les montants auxquels vous avez droit se retrouvent sur un seul et même relevé.

**Asmaa Dribki, technicienne**



***Nous vous souhaitons un très beau mois de décembre***